

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 juillet 2016

- Devis pour remise aux normes de l'électricité du logement « de l'école » : le Conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le devis de l'entreprise ROGER JM de Rilly ; les travaux devraient démarrer dès le début du mois d'août
- Devis pour réfection de la rive et démoussage du petit toit de la mairie : le Conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le devis de l'entreprise Wismieski
- Travaux de voirie et « sécurisation » de la circulation routière dans la traversée de la Commune : après étude des deux propositions réalisées par notre maître d'œuvre, l'ATD08 , le Conseil municipal, par 5 voix pour, se prononce favorablement pour l'option la plus complète dont la caractéristique principale est la mise en place d'un plateau surélevé « zone 30 » depuis l'angle du garage du presbytère jusqu'à l'abribus inclus ; le Conseil charge la maire de demander une subvention à la Région Grand-Est dans le cadre des programmes d'investissement régionaux
- Accessibilité PMR : le Conseil approuve à l'unanimité la nouvelle solution proposée par l'entreprise Brunson pour réaliser le parking permettant l'accès à la mairie, à savoir un « décaissement » à droite de la porte du secrétariat, le long de la cour de l'école
- Rattachement Beaufuy : le Conseil approuve à l'unanimité ce projet et demande la saisine de l'autorité préfectorale afin que soient étudiées les modifications du territoire communal permettant de rattacher Beaufuy à la commune de Montgon ; *NB démarche conditionnée par une délibération positive du conseil municipal de Voncq qui doit se prononcer en septembre*

Questions diverses qui seront réexaminées à l'automne

- A envisager éventuellement : recrutement d'un contrat aidé, spécialité entretien et petit jardinage
- Avenir du pont privé menant à Mélimé